



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du jeudi 2 juillet 2026

Délibération n° 2026-87 Création de parcours

Le Conseil d'Administration de l'université des Antilles, dans sa séance du 2 juillet 2026, sous la présidence de Monsieur le Professeur Michel GEOFFROY, Président de l'université des Antilles,

Vu le livre VII du Code de l'Education,
Vu les statuts de l'université des Antilles,
Vu la délibération n° 2026-38 du conseil académique du 23 juin 2026,

a délibéré

Après s'être assuré du quorum, suite à la présentation et aux débats qui s'en sont suivis, le Président de l'université demande aux membres du Conseil d'Administration de procéder au vote :

Il s'agit d'approuver la création du parcours « Enseignement lettres » du Master Humanités.

Résultat du vote :

Membres en exercice	30
Membres présents ou représentés	23
Membres n'ayant pas pris part au vote	0
Contre	0
Abstention	0
Pour	23

La création du parcours « Enseignement lettres » du Master Humanités, conformément à l'annexe, est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil d'Administration.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Pointe-à-Pitre, le 03 juillet 2026

Le Président de l'université des Antilles


Pr. Michel GEOFFROY

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce, dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr



Université des Antilles

Siège - Administration générale

Campus de Fouillole - BP 250 - 97157 Pointe-à-Pitre cedex - Tél. +0590 (0) 590 483 030
www.univ-antilles.fr



DOSSIER COMPLET DE CREATION OU DE FUSION DE PARCOURS

NOM DU DIPLOME :
Master Humanités _____

CREATION	☐
FUSION	☐

INTITULE DE LA MENTION Master Humanités -----

SECTEUR DE FORMATION-----

INTITULE DES PARCOURS TYPES: Parcours enseignement lettres -----

FORMATION EN ALTERNANCE (oui/non)non -----

LIEUX DE LA FORMATION : Faculté Roger Toumson Saint Claude Guadeloupe -----

Date du conseil de la composante ayant validé cette demande : 12/...06/2026

[Joindre Relevé de décisions du conseil de composante](#)

Justification du projet

- Lien avec la stratégie de formation de l'établissement
- Evolution du secteur, de la profession
- Secteur émergent scientifiquement, évolution de la réglementation ...

Le projet permet une liaison entre le master Humanités et le master M2E basé à l'INSPE de l'académie de Guadeloupe. Il permet aux étudiants ayant validé la licence de lettres et qui n'ont pas été lauréats au concours du CAPES de lettres de préparer le concours d'enseignement qu'est le CAPES lettres. Ces étudiants pourront intégrer le master d'enseignement en fonction de leur réussite au concours.

Dimension stratégique pour l'établissement

(thématiques stratégiques définies dans le projet d'établissement, insertion professionnelle, attractivité, rayonnement international, formation tout au long de la vie, transformation pédagogique)

Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site et le cas échéant au niveau régional et national

- Existe-t-il des formations similaires
- Quelle articulation Licence-Master et Licence professionnelle-Licence ?

Il n'existe pas de formation similaire à l'université des Antilles (pôle Guadeloupe) car le Master Enseignement et Education Professorat des Ecoles (M2E) n'ouvre que pour les lauréats.

Ce parcours permettra aux étudiants non lauréats du concours enseignement lettres de -----

Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel

(pour les licences professionnelles, préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés)

Objectifs en termes de recrutement

- Publics visés

Etudiants L3 lettres -----

- Quel pourcentage formation initiale / formation continue ?

100% formation initiale

- Objectifs en termes de flux pour la prochaine période (effectifs, filières et bassin de recrutement)

Une vingtaine d'étudiants sont attendus dans ce parcours

- Pré-requis

Licence 3 quelle que soit la discipline d'origine

- Débouchés (professionnels, poursuite d'études, ...)

Intégration du master 2 Enseignement et Education Professorat des Ecoles (M2E) en cas de réussite au concours

Poursuite en master 2 parcours enseignement lettres

Organisation de la formation

- Comment ce parcours se positionne-t-il dans la mention du diplôme (compétences spécifiques) ?

Ce parcours serait dédié exclusivement pour la préparation au concours CAPES lettres pour permettre des débouchés aux étudiants ayant une licence de lettres ou autres licences.

- Présentation de l'équipe pédagogique

- Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

Hélène Ballé PRCE Jean Pierre Bellanger PRCE

Marlène Boudhau MCF littérature

Odile Hamot MCF Littérature

Maïté Hibau PRCF Lettres classiques

Anne-Line Joubert PRAG Lettres classiques

Philippe Jospitre PRCE Lettres classiques

Xavier Luce MCF Littérature

- Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

- Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

- Mise en avant des passerelles entre les formations

- Mutualisation (pour les différents parcours d'une même mention de licence ou master)

- Si la formation est en alternance
 - Quelle organisation (calendrier, secteur d'activité)

- Liste des intervenants dans la formation
 - Enseignants de l'établissement (hors PAST) : PR, MCF(HDR), MCF, etc

Nom et grade des enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs		Section CNU, disciplines	Composante d'appartenance au sein de l'établissement	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés
Nom et Prénom	qualité				
Marlène Boudhau	MCF	70	INSPE	30	Recherche et préparation de l'oral 1
Odile Hamot	MCF		Roger Toumson	50	Littérature
Xavier Luce	MCF		Roger Toumson	50	Dissertation
Jean Philippe Jospitre	PRCE		Roger Toumson	50	Stylistique
Maité Hibau	PRCE		INSPE	30	Littérature
Anne Line Joubert	PRAG		Roger Toumson	15	Latin
Hélène Ballé	PRCE		INSPE	30	Grammaire
Jean Pierre Bellanger	PRCE		INSPE	30	Préparation de l'oral 2
Axel Arthéron	MCF		UFR lettres	30	Théâtre
Total					

○

○ **PAST de l'Université :**

PAST		Secteur professionne l principal	Composante d'appartenance au sein de l'établissement	Nombre d'heures assurée s	Enseignements dispensés
Nom et Prénom	Fonction professionnelle				
Total					

○

○ **Professionnels (hors PAST) :**

Nom, Prénom et fonction des professionnels	Entreprise ou organisme d'origine	Nombre d'heures assurées	Enseignements dispensés
Total			

○

• **Autres Enseignants :**

Nom et Prénom	Qualité	Etablissement d'origine	Nombre d'heures assurée s	Enseignements dispensés
Total				

Organisation pédagogique

- Quelle répartition formation présentielle / FOAD

- Innovations pédagogiques

- Maquette pédagogique prévisionnelle

Merci de détailler les modules/enseignements composant chaque UE

Unité d'Enseignement	Semestre	Tronc commun ou parcours	ECTS	Durée totale d'enseignement en présentiel étudiant (en heures)	Temps de travail estimé pour l'étudiant	Modalités de l'enseignement (cours/TD/TP), projet, stage, FOAD, etc...	Commentaires

- Part de la formation (% du total) donnée en langue(s) étrangère(s)

- Conseil de perfectionnement : composition et fonctionnement

Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois par an et est composé

Marlène Boudhau(UA) (responsable de la formation)

Anne-Line Joubert(UA)

Pascal Nanhou(UA) (direction)

Xavier Luce (UA)

Deux représentants des étudiant(e)s

Ketty Chatelard (Académie)

Deux personnalités extérieures

Vie étudiante

- Modalités spécifiques d'accompagnement pour les étudiants

L'accompagnement se fera tout au long de l'année pour la réussite des étudiants au concours et principalement au second semestre avec des entraînements intensifs.

Partenariats académiques

- Co-accréditation ou partenariat avec un (ou des autres) établissement d'enseignement supérieur public

- Internationalisation des formations

Recherche adossé(e)ment (des masters) à la recherche / aux unités de recherche

La recherche en littérature sera liée aux pratiques pédagogiques innovantes et aux textes ministériels

Soutenabilité du projet Moyens humains, financiers, matériels

RÉSUMÉ DESCRIPTIF DE LA CERTIFICATION (FICHE RÉPERTOIRE)

Intitulé (cadre 1)

--

(cadre 2) Autorité responsable de la certification

Qualité du(es) signataire(s) de la certification (cadre 3)

--	--

Niveau et/ou domaine d'activité (cadre 4)

Niveau :

Code NSF :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétences acquis (cadre 5)

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

Compétences ou capacités évaluées

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat (cadre 6)

Secteurs d'activités

Types d'emplois accessibles

Codes des fiches ROME les plus proches (5 au maximum) :

Réglementation d'activités

Modalités d'accès à cette certification (cadre 7)

Descriptif des composantes de la certification :

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé ans.

Conditions d'inscription à la certification	Oui	Non	Indiquer la composition des jurys
---	-----	-----	-----------------------------------

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant			
--	--	--	--

En contrat d'apprentissage			
----------------------------	--	--	--

Après un parcours de formation continue			
---	--	--	--

En contrat de professionnalisation			
------------------------------------	--	--	--

Par candidature libre			
-----------------------	--	--	--

Par expérience			
----------------	--	--	--

Date de mise en place :

Liens avec d'autres certifications (cadre 8)

Accords européens ou internationaux (cadre 9)

Base légale (cadre 10)

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Références autres :

Pour plus d'information (cadre 11)

Statistiques :

Autres sources d'informations :

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclaré(s) par l'organisme certificateur :

Historique :

Liste des liens sources (cadre 12)

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

